



Cycle	Filière	Spécialité
Qualification des cadres d'enseignement	Enseignement secondaire	Éducation Physique et Sportive

I. Intitulé du module

Évaluation des apprentissages

II. Compétence visée

Énoncé :

Au terme de ce module, l'enseignant stagiaire doit être capable de s'approprier les différentes ressources théoriques (sciences et techniques des APS, didactiques, institutionnelles) relatives à l'évaluation des apprentissages en EPS en vue de concevoir et élaborer des situations d'évaluation selon ses objets et ses intentions (observation, régulation, remédiation, certification et orientation) ainsi que recueillir et interpréter les données qui en résultent afin de les communiquer, les utiliser et les partager avec les acteurs concernés.

III. Objectifs du module

- Maîtriser les fondements de l'évaluation, ses principes et ses fonctions dans le système éducatif ainsi que les modalités d'évaluation stipulées par le curriculum d'EPS;
- Concevoir et élaborer des situations d'évaluation, dont les instruments et outils y afférents, en fonction des objets évalués et de l'intention d'évaluation;
- Recueillir des informations, les interpréter et les exploiter en vue de détecter le niveau des élèves, soutenir, réguler et certifier leurs acquis.
- Se servir des TIC pour élaborer des outils d'évaluation et en faire usage dans des situations d'évaluation professionnalisantes et professionnelles.

IV. .Prérequis

- Place et champs de la didactique dans les sciences de l'éducation
- Connaissances sur les APS
- Curriculum de l'EPS selon les cycles d'enseignement
- Concepts didactiques (Enseignement, apprentissage, didactique, pédagogie...)
- Approches pédagogiques (APO et APC)
- Les théories, approches et stades de l'apprentissage moteur
- Les techniques de l'information et de la communication

V. Organisation horaire

Composantes / éléments du module	Volume horaire (VH)					
	Cours	Activités professionnalisantes		Autre (à préciser)	Évaluation	VH global
	12	18		-	4	34
Pourcentage du Volume horaire	35,29%	35,29%	17,64%-	-	12%	100%

VI. Contenu du module

Contenu (grandes lignes)	Commentaires (le cas échéant)
<p><u>Axe1 : Maitriser les fondements, les principes et les fonctions sous tendant l'évaluation dans le système éducatif en général et les modalités d'évaluation dans le curriculum d'EPS en particulier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'évaluation un processus - Les enjeux institutionnels, sociaux et pédagogiques de l'évaluation - Les fonctions d'évaluation : diagnostique, formative, formatrice, certificative, sommative, orientation... - Les connaissances institutionnelles(O.P) relatives à l'évaluation et ses modalités pour chaque famille d'APS. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctions d'évaluation et construction d'une typologie en fonction de leurs caractéristiques (diagnostique, formative, sommative et certificative). - Le professeur stagiaire se réfère aux textes institutionnels conçus comme soubassement sine qua non traduisant la standardisation des modalités de l'évaluation.
<p><u>Axe2 : Conception des activités et situations d'évaluation afin de recueillir, à l'aide des outils et des instruments, des informations en fonction des objets évalués, de l'intention d'évaluation.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception et construction des situations d'évaluation : des tests d'observation, des activités d'évaluation formative et sommative (situation de référence, modélisation, critères et indicateurs...) - Choix des techniques, outils et instruments de recueil des informations : Grilles et fiches d'observation, échelles comportementaux descriptives/prescriptives, batterie des tests, Nomogrammes, barèmes.... - Choix des critères, indicateurs, indices 	<p>L'élaboration des situations d'évaluation selon le moment, l'intention et l'objet à évaluer interpelle l'enseignant dans la conception des outils de recueil des données (situation de référence, fiche, grille, échelle descriptive dont les critères, indices et indicateurs).</p>
<p><u>Axe 3 : recueil, interprétation et exploitation des informations et prise des décisions</u></p>	

<p>appropriées selon l'intention d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recueil, interprétation des données pour : situer le niveau des acquis des élèves et/ou de leurs performances - Soutenir, réguler, remédier, faire progresser le processus d'apprentissage des élèves - Certifier les acquis des élèves (notation) en se référant aux modalités d'évaluation stipulées par le curriculum d'EPS (barèmes, grille de notation) - Exploiter les données d'évaluation sommative (performance et niveau d'habileté) afin d'orienter les élèves doués vers le sport scolaire 	<p>L'enseignant exploite les résultats des évaluations permettant des interprétations en lien avec les différentes fonctions de l'évaluation (observation, soutien à l'apprentissage, sommative et certificative)</p> <p>Prise de décision en vue de faire évoluer et progresser; certifier, orienter vers les activités du sport scolaire</p>
--	--

VII. Mise en œuvre du module

1) Modalités de mise en œuvre

<ul style="list-style-type: none"> - Travail en groupes / travaux individuels; - Atelier de productions en groupe; - Production d'outil didactique en auto-formation - Travail en groupes / travaux individuels; - Atelier de productions des situations d'évaluation en groupe; - Production d'outil, des critères et de modalités spécifiques aux APSA. - Partage, validation et synthèse
--

2) Activités d'animation

<ul style="list-style-type: none"> - Partir des représentations des enseignants stagiaires pour faire émerger leurs prérequis à partir de méthode de brainstorming. - Lecture et analyse à partir des documents. - A partir des vidéos selon les diverses modalités d'évaluation et la multiplicité des activités physiques programmées. - Les présentations de PowerPoint des groupes. - Réflexivité, débats et échange sur les travaux présentés. - Restitution, synthèse et partage.

3) Outils et supports

<ul style="list-style-type: none"> - Curriculum et orientations pédagogiques, vidéo projecteur, PC, flipchart, stylos marqueurs, connexion stable, Poste, productions écrites par les enseignants stagiaires, document supports pour la formation, photocopies pour un partage des documents supports.

4) Tâches et activités des bénéficiaires

4-1- Situations professionnelles

- Appropriation des fondements, principes et fonctions d'évaluation tout au long du processus d'enseignement apprentissage ainsi que les modalités d'évaluation stipulées par le curriculum d'EPS
- Conception et élaboration des situations d'évaluation et des outils de recueil de données en lien avec les différentes fonctions et les différents objets d'évaluation
- Exploitation des informations recueillies pour produire des résultats d'évaluations valides afin de prendre les décisions appropriées selon l'intention d'évaluation (observation, remédiations, certification et orientation)

5) Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle

- Exploitation des contenus de ce module dans la standardisation des modalités et des outils d'évaluation et leur intégration dans les situations professionnelles en stage en vue d'une optimisation et rationalisation de l'acte d'enseignement apprentissage.
- Transfert des acquis (savoir, savoir-faire, savoir-être; savoir agir) vers l'approfondissement et la maîtrise des modalités et du processus d'évaluation.
- L'adaptabilité de ses acquis en termes de ce module en fonction des contextes variés ;
- L'exploitation des TIC dans les activités de l'enseignement de l'EPS ;

6) Modalités d'évaluation

- Évaluation diagnostique au début du module pour évaluer les prérequis des apprenants.
- Contrôles continus y compris les activités théoriques et/ou pratiques.
- Contrôles continus : En présentiel sur papier (ou numérique) ou à distance : 25 % ;
- Examen de validation : 75% ;
- Validation : Le module est validé lorsque la moyenne (contrôles continus et examen de validation ou de fin du module) est supérieure ou égale à 10/20;
- Rattrapage: Avoir une note inférieure à 10/20 ;
- Évaluation à distance en cas de force majeure.